



**CONSEIL DE
L'UNION EUROPÉENNE**

**Bruxelles, le 2 mai 2014
(OR. en)**

9012/14

**JEUN 64
EDUC 128
SOC 298
CULT 64**

NOTE

du: Secrétariat général du Conseil

aux: Comité des représentants permanents (1^{re} partie)/Conseil

n° doc. préc.: 8382/14 JEUN 58 EDUC 113 SOC 238 CULT 48

Objet: Promouvoir l'esprit d'entreprise chez les jeunes
- *Débat d'orientation*
(Débat public, en application de l'article 8, paragraphe 2, du règlement intérieur
du Conseil [proposé par la présidence])

Après avoir consulté le groupe "Jeunesse", la présidence a élaboré le document de réflexion ci-joint qui servira de base au débat d'orientation qui sera consacré à ce sujet lors de la session du Conseil "Éducation, jeunesse, culture et sport" des 20 et 21 mai 2014.

Promouvoir l'esprit d'entreprise chez les jeunes

Document de réflexion de la présidence

Défis auxquels l'Europe est confrontée aujourd'hui

La crise du chômage des jeunes a eu des répercussions profondes sur ceux-ci et sur les sociétés dans lesquelles ils vivent. Les compétences, l'engagement et la capacité d'innovation des jeunes sont plus que jamais nécessaires. À cet égard, l'éducation non formelle et, en particulier, le travail des jeunes, peuvent jouer un rôle majeur pour renforcer les capacités de création et d'innovation des jeunes de manière à améliorer leur employabilité.

L'entrepreneuriat est considéré comme un secteur important de croissance économique et de création d'emplois: il permet de créer de nouvelles entreprises et de nouveaux emplois, d'ouvrir de nouveaux débouchés, d'améliorer la productivité et de créer de la richesse. Sans être une solution miracle au chômage des jeunes, l'entrepreneuriat des jeunes peut néanmoins non seulement créer des possibilités d'emploi pour les jeunes, mais aussi avoir une incidence positive sur la société en permettant de réaliser d'importants progrès sur les plans économique, social et même environnemental.

D'une part, l'esprit d'entreprise accroît l'employabilité des jeunes et, d'autre part, il peut constituer un facteur important dans la perspective de l'autonomie, du développement personnel et du bien-être des jeunes.

Selon les théories relatives à l'entrepreneuriat¹, il apparaît que l'esprit d'entreprise résulte d'un ensemble de facteurs. Il est important de se doter d'un "écosystème" entrepreneurial positif et stimulant, qui réunit différents éléments moteurs positifs (finance, culture, marchés, politique, etc.).

¹ Cf., par exemple, les travaux d'Eurostat sur les indicateurs de l'entrepreneuriat (2012), "An Eclectic Theory of Entrepreneurship", une comparaison entre l'UE et les États-Unis (Audretsch, Thurik et autres), l'"écosystème entrepreneurial" développé au Babson College et le programme d'indicateurs de l'entrepreneuriat (OCDE).

L'entrepreneuriat en chiffres

Une enquête Eurobaromètre a montré un faible attrait pour l'entrepreneuriat dans l'UE, qui est toutefois légèrement plus élevé chez les jeunes: 37 % des Européens et 45 % des jeunes déclarent préférer exercer une activité non salariée (2012). Cependant, 58 % des jeunes admettent qu'il ne leur est jamais venu à l'esprit de créer une entreprise.

D'après l'étude intitulée "Generation Entrepreneur? The state of global youth entrepreneurship"² (Génération entrepreneur? L'esprit d'entreprise chez les jeunes dans le monde), les jeunes Européens sont relativement peu convaincus d'avoir les compétences et les connaissances requises pour créer une entreprise (17 % contre 25 % aux États-Unis), ce qui confirme l'importance de la peur de l'échec chez les jeunes Européens.

Actions en cours

L'Union européenne, par l'intermédiaire de la *stratégie Europe 2020* et de ses initiatives phares intitulées "Des compétences nouvelles pour des emplois nouveaux", "Une stratégie numérique pour l'Europe", "Une Union de l'innovation" et "Jeunesse en mouvement", promeut l'entrepreneuriat en encourageant l'esprit d'entreprise et les connaissances, aptitudes et attitudes qui y sont liées, estimant qu'il s'agit là d'une compétence essentielle de nature à stimuler le compétitivité et une croissance qui soit intelligente, durable et inclusive.

Le plan d'action "*Entrepreneuriat 2020*"³ a pour ambition de permettre aux jeunes en Europe de bénéficier d'une expérience entrepreneuriale avant de quitter le système éducatif. Cette expérience peut se faire dans le cadre de leur enseignement formel, soit au sein du programme scolaire soit sous la forme d'une expérience extrascolaire. Le plan d'action prévoit que ce type d'expérience peut également s'acquérir en dehors de l'enseignement formel, en entreprenant une activité de volontariat, par exemple.

² <http://www.gemconsortium.org/docs/download/2835>. Travaux de The Prince's Youth Business International et Global Entrepreneurship Monitor sur l'entrepreneuriat des jeunes dans le monde (2013).

³ http://ec.europa.eu/enterprise/policies/sme/entrepreneurship-2020/index_en.htm

L'initiative "*Erasmus pour jeunes entrepreneurs*" s'inscrit dans le programme pour la compétitivité des entreprises et les petites et moyennes entreprises (COSME)⁴, finance des échanges permettant à un nouvel entrepreneur de bénéficier d'un encadrement et de conseils offerts par un entrepreneur expérimenté établi dans un autre pays. L'*Initiative pour l'entrepreneuriat social (IES)*⁵ s'occupe, quant à elle, des aspects juridiques, financiers et de visibilité afin d'encourager l'entrepreneuriat social en Europe.

La plateforme pilote "*Social Innovation Europe*" (Europe de l'innovation sociale)⁶ encourage l'apprentissage mutuel en mettant en relation des décideurs politiques, des entrepreneurs, des universitaires et des travailleurs du tiers secteur avec d'autres acteurs de l'innovation de toute l'Europe.

Dans le cadre du programme *Erasmus+*, les expériences que les jeunes font dans l'éducation non formelle leur permettront d'acquérir des aptitudes entrepreneuriales. Les projets mis en place par l'UE en vue de promouvoir l'entrepreneuriat (social)/l'apprentissage et l'enseignement de l'entrepreneuriat chez les jeunes travailleurs (notamment grâce à des activités de formation et de coopération et à une coopération intersectorielle) ainsi que chez les jeunes (échanges de jeunes, initiatives, service volontaire européen) pourraient contribuer à renforcer l'esprit d'entreprise et à créer un effet multiplicateur.

Contribution de l'éducation informelle et non formelle à la promotion de l'esprit d'entreprise

L'enseignement formel et l'éducation non formelle et informelle permettent de cultiver et de développer l'esprit d'entreprise chez les jeunes. L'entrepreneuriat convient particulièrement aux nombreux jeunes qui souhaitent concrétiser leurs connaissances et leurs idées innovantes et mettre à l'épreuve les compétences qu'ils ont acquises à tous les niveaux d'enseignement.

À cet égard, l'éducation non formelle a un rôle capital à jouer pour préparer les jeunes au marché du travail. En 2012, une étude menée par le Forum européen de la jeunesse, en collaboration avec l'université de Bath et GHK Consulting, concernant l'incidence de l'éducation non formelle dans les organisations de jeunesse sur l'employabilité des jeunes a montré que cinq des six "compétences non techniques" les plus recherchées par les employeurs sont développées en exerçant une activité au sein d'une organisation de jeunesse. Il s'agit des compétences suivantes: la communication, le travail en équipe, la prise de décision, le sens de l'organisation et la confiance en soi.

⁴ http://ec.europa.eu/enterprise/initiatives/cosme/index_en.htm

⁵ http://ec.europa.eu/internal_market/social_business/index_en.htm#maincontentSec4

⁶ <https://webgate.ec.europa.eu/socialinnovationeurope/>

L'expérience acquise au sein d'organisations de jeunesse et les compétences développées dans le cadre de l'éducation non formelle et informelle devraient être davantage reconnues par les employeurs et les prestataires d'enseignement formel. Il est important, notamment pour les jeunes ayant une expérience professionnelle formelle limitée, que les compétences acquises dans le cadre d'une activité exercée au sein d'une organisation de jeunesse soient prises en considération.

L'entrepreneuriat, comme tant d'autres domaines, requiert une approche à long terme et repose sur une confiance profonde dans les capacités des jeunes. À cette fin, il est nécessaire d'encourager les jeunes et de leur insuffler, dès le plus jeune âge, l'esprit d'entreprise afin qu'ils puissent développer pleinement leur potentiel en tant que futurs entrepreneurs.

Débat ministériel

Par la voie d'un débat au sein du Conseil, la présidence grecque tient à souligner l'importance que revêtent l'entrepreneuriat des jeunes et le renforcement de l'esprit d'entreprise chez les jeunes, qu'elle considère comme des éléments qui contribuent à remédier au taux de chômage élevé des jeunes dans l'UE.

C'est en ayant ces considérations à l'esprit que les ministres sont invités à réfléchir aux questions suivantes:

- 1. De quelle manière les États membres peuvent-ils développer un "écosystème" favorisant l'esprit d'entreprise chez les jeunes?**

- 2. De quelle manière l'UE peut-elle, à son niveau, soutenir les efforts déployés par les États membres pour promouvoir l'entrepreneuriat auprès des jeunes?**

Pour que le débat soit interactif et spontané, la présidence a invité un intervenant extérieur, M. Konstantinos Kollia (président de la chambre de commerce grecque), qui apportera son éclairage et son point de vue en la matière.

Dans le cadre de leurs interventions, les ministres devraient tenir compte à la fois des questions précitées et de l'exposé de l'intervenant extérieur. Les ministres seront encouragés à **s'exprimer librement** pour répondre à l'intervenant, **sans interventions préparées à l'avance**, en posant des questions ou en formulant des commentaires. La présidence invitera également l'intervenant extérieur à s'exprimer dans la suite du débat et à faire part de son point de vue sur les questions abordées par les ministres.

Afin que tous les ministres aient la possibilité de contribuer au débat, les interventions seront limitées à **deux minutes** au maximum.